

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 MAI 2025**

Session extraordinaire du conseil tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 27 mai 2025 à 13 h 00 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2 (à distance)
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Est également présente madame la greffière Françoise Ruel.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Ressources humaines – Résolution numéro 2025-05-0268 relative au remplacement intérimaire à la direction générale.**
- 5) **Travaux de remplacement de ponceaux et de rechargement de gravier (PAVL 2025) – Offre de services relative au contrôle qualitatif des matériaux et à la surveillance environnementale.**
- 6) **Vidange des boues des étangs aérés de la station d'épuration des eaux usées du secteur Cookshire – Adjudication de contrat.**
- 7) **Servitude de passage piétonnier en faveur du CPE Il était une fois, secteur Johnville – Autorisation de signature.**
- 8) **Cession du réseau de fibre optique de la MRC – Autorisation.**
- 9) **Mandat de fibre optique et services informatiques – Comité de sélection.**
- 10) **Période de questions.**
- 11) **Levée ou ajournement.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux

dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président d'assemblée, monsieur le maire Mario Gendron.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2025-05-0272

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 mai 2025 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Ressources humaines – Résolution numéro 2025-05-0268 relative au remplacement intérimaire à la direction générale.

Résolution 2025-05-0273

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2025-05-0268 adoptée le 21 mai 2025 relativement au remplacement intérimaire à la direction générale;

CONSIDÉRANT QUE, à la suite de l'adoption de cette résolution, le maire a informé la greffière, dans les délais prévus à la loi, qu'il n'approuve pas ladite résolution, conformément au 2^e alinéa de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QUE la greffière doit, conformément à la loi, soumettre à nouveau cette résolution à la considération du conseil lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT la nouvelle recommandation du Comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ne désirent pas approuver de nouveau ladite résolution;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu :

QUE ne soit pas approuvée la numéro 2025-05-0268;

QU'en conséquence, ladite résolution est nulle et sans effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Travaux de remplacement de ponceaux et de rechargement de gravier (PAVL 2025) – Offre de services relative au contrôle qualitatif des matériaux et à la surveillance environnementale.

Résolution 2025-05-0274

CONSIDÉRANT la nécessité d'études de sols pour les travaux de remplacement de ponceaux et de rechargement de gravier;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissionnaires ont déposé une offre à la suite de l'appel d'offres par invitation relatif aux travaux de remplacement de ponceaux et de rechargement de gravier;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Bureau de projets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'adjuger le contrat pour les travaux de remplacement de ponceaux et de rechargement de gravier à Solmatech, conformément à sa soumission datée du 21 mai 2025 et aux documents d'appel d'offres.

Le directeur du Bureau de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

Cette dépense est financée par le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Vidange des boues des étangs aérés de la station d'épuration des eaux usées du secteur Cookshire – Adjudication de contrat.

Résolution 2025-05-0275

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont déposé une offre à la suite de l'appel d'offres public relatif à la vidange et le transfert des boues de quatre lits de séchage des étangs aérés de la station d'épuration des eaux usées du secteur Cookshire;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Mohamad Ghosn, ingénieur pour Quebeceau Consultants inc. au directeur du Bureau de projets en date du 22 mai 2025;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

D'ADJUGER le contrat pour la vidange et le transfert des boues de quatre lits de séchage des étangs aérés de la station d'épuration des eaux usées du secteur Cookshire à Simetech Environnement inc., conformément à sa soumission datée du 29 avril 2025 et aux documents d'appel d'offres;

D'AUTORISER le directeur du Bureau de projets ou le chargé de projets à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Servitude de passage piétonnier en faveur du CPE Il était une fois, secteur Johnville – Autorisation de signature.

Résolution 2025-05-0276

CONSIDÉRANT la location sans frais de 10 espaces de stationnement de la Ville de Cookshire-Eaton au CPE Il était une fois sur une partie du lot numéro 6 297 850 selon la résolution 2022-04-8243;

CONSIDÉRANT QUE cette location est autorisée pour le projet temporaire de centre de la petite enfance;

CONSIDÉRANT le projet de centre de la petite enfance permanent du CPE Il était une fois sur le lot voisin numéro 6 544 851;

CONSIDÉRANT la demande de servitude de passage et d'égout sanitaire pour le projet permanent;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

D'AUTORISER une servitude de passage et d'égout sanitaire réelle et perpétuelle au bénéfice du CPE Il était une fois, selon le projet d'acte déposé par le directeur du Bureau de projets, dont copie est jointe à la présente résolution pour ne faire partie intégrante;

QUE cette servitude soit consentie à titre gratuit;

QUE les frais de notaire soient de l'entière responsabilité financière du CPE Il était une fois;

D'AUTORISER le maire et le directeur du Bureau de projets, ou en cas d'absence la greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la servitude de passage et d'égout sanitaire faisant l'objet de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Cession du réseau de fibre optique de la MRC – Autorisation.

Résolution 2025-05-0277

CONSIDÉRANT le démantèlement du réseau de fibre optique des municipalités de la MRC du Haut-Saint-François (MRC);

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de ce réseau par un fournisseur internet local;

CONSIDÉRANT la nécessité de conserver, pour une période approximative de 24 mois, un accès aux installations informatiques de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton :

AUTORISE la cession du réseau de fibre optique de la MRC tel que demandé le CLD du Haut-Saint-François en date des 13 et 23 mai 2025;

DEMANDE à la MRC que le bénéfice de cette cession soit redistribué directement selon les obligations financières intermunicipales respectives pour ce réseau, établies par la richesse foncière uniformisée (RFU), indépendamment de la quote-part annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Mandat de fibre optique et services informatiques – Comité de sélection

Résolution 2025-05-0278

CONSIDÉRANT la création d'un comité de sélection pour le mandat de fibre optique et de services informatiques selon la résolution numéro 2025-02-0061;

CONSIDÉRANT la vacance aux fonctions de la direction générale;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer un nombre de trois membres pour l'analyse des soumissions de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation de la greffière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'accepter la mise à jour du comité tel que recommandé par la greffière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Période de questions.

Aucune.

11) Levée ou ajournement.

Résolution 2025-05-0279

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance extraordinaire soit levée à 14 h 06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Françoise Ruel
Greffière